



Compte rendu des comités de quartier du 2 décembre 2023

Samedi 2 décembre 2023, 2 réunions se sont déroulées salle Dassin et Dumay et ont rassemblé 35 personnes venues des 3 quartiers nord, centre et sud du village. Dans un état d'esprit bienveillant, les échanges ont été constructifs et appréciés par les participants.



Quartier Nord

28 participants, 3 élus (Michel Delamaire, adjoint aux RH et Finances / Guy Jourdan, conseiller municipal / Yves Dekeyrel, conseiller municipal d'opposition)

Bon esprit général avec une réelle volonté d'échanger et de participer aux réflexions communes.

- Revendication générale et unanime : les participants demandent à être concertés sur les grands projets et veulent donner leur avis. Ils se sentent à l'écart des prises de décision.

Il est rappelé que les grands projets faisaient l'objet d'une concertation spécifique, c'est le cas pour l'aménagement du centre village avec deux sondages sur les attentes des habitants, une réunion le 14 octobre 2023 au parc des sports pour que chacun puisse exprimer ses attentes et priorités, un compte rendu de cet atelier a été mis en ligne [sur le site de la commune](#). D'autres ateliers et réunions publics vont être organisés.

- Une frustration exprimée : « on ne voit jamais le Maire aux réunions de quartier »

Il a été répondu d'une part que ces réunions organisées par quartier pour écouter les

habitants et non de manière globale comme pour les projets structurants, et d'autre part que le Maire avait en ce moment un problème personnel de mobilité qui ne lui permettait pas de participer aux réunions.

LES GRANDS SUJETS ABORDÉS ET LES QUESTIONS SOULEVÉES

- Pôle artisanal, accès rond-point jugé dangereux, verdissement du site non réalisé, panneau publicitaire à enlever

L'aménageur avait été mis en demeure par courrier recommandé, après plusieurs échanges téléphoniques restés sans suite, de procéder immédiatement aux aménagements. Par ailleurs des représentants des entreprises ayant acheté des locaux seront reçus en mairie car eux-mêmes sont en conflit avec l'aménageur.

- Près de la ferme équestre où des maisons se construisent, il y a énormément de boue dangereuse sur la route

Il a été demandé au policier municipal de faire un constat et de rappeler aux entreprises l'obligation de nettoyer la route.

- Certains participants sont inquiets du projet de la Ferme de Sainte-Gemme et menacent de faire une pétition

Il s'agit d'un projet privé sur lequel le rôle de la mairie est de contrôler la conformité avec le PLU. C'est le troisième projet qui est présenté sur ce site, les autres ont été rejetés car trop denses et ne respectant pas le cadre environnemental. Il a été précisé qu'une réunion publique avec les aménageurs, à laquelle ont participé plusieurs personnes présentes à la réunion du comité de quartier, avait été organisée le 30 juin 2022. Les promoteurs ont déposé le permis de construire en intégrant les observations faites par les riverains lors de cet échange.

Le permis est toujours à l'instruction et n'a pas été délivré à ce stade, ce qui interdit à la commune d'organiser une nouvelle réunion publique sur le projet ou une quelconque présentation de ce projet privé.

Celle-ci sera organisée lorsque le permis sera délivré ce qui permettra, si nécessaire, d'instruire un permis modificatif.

Dans ce cadre, le Maire a demandé expressément aux promoteurs d'aller à la rencontre des riverains pour leur présenter le projet, notamment pour ceux qui n'ont pas assisté à la présentation initiale. La même demande a été formulée à l'architecte qui s'est engagé à intervenir auprès de investisseurs.

Nous n'avons pas d'informations à ce stade sur la démarche des promoteurs dans ce sens

- Cœur de village : demande forte d'intégrer des riverains à la réflexion ; constitution d'un Comité de Concertation en plus du Comité de Pilotage ?

Les séquences de concertations et de sondage ont été rappelées et il a été indiqué que lors du prochain conseil municipal un comité de pilotage serait mis en place. A chaque avancée du projet des séances de présentation et de concertation ainsi que des ateliers interactifs seront organisées avant que les arbitrages ne soient rendus par le Maire et le Conseil municipal.

- Parc des sports : dans l'ancien bâtiment, le bas des murs est humide et pourri par endroit

Les services techniques ont été alertés et vont remédier à ce problème qui n'avait jusqu'à

présent pas été signalé

- Ecoles : « si on faisait une seule école, les parents se croiseraient plus et on ferait une unité plus forte ». Cela risque d'impacter la circulation dans le village.

Un point a été fait sur l'école de la Trouée, elle va faire l'objet d'un diagnostic complet (et pas uniquement environnemental) afin que le Conseil municipal puisse se prononcer en toute connaissance de cause sur la rénovation de l'existant ou sur une démolition avec reconstruction.

- N307 : le tunnel qui va à Saint Nom La Bretèche est très « noir » ; c'est dangereux...

Cela relève du Département, tout comme le rythme des feux de signalisation au niveau de la résidence de Grasse Village. La commune fera remonter l'information au Conseiller départemental.

- Dernier marché de Noël : un exposant avait mis des affiches au contenu douteux, en rapport avec la guerre en Israël.

Nous n'avons pas été informé de ce problème le jour J et n'avons rien remarqué. Il est évident que la propagande politique et/ou religieuse n'a pas sa place sur un marché de Noël.

- Destruction des arbres : plusieurs habitants trouvent que de nombreux arbres sont abattus sans replantation...

Chaque année, à la fin de l'automne, sont plantés autant d'arbres que d'enfants nés l'année précédente. 12 arbres ont été plantés ainsi au Parc des Sports et au collège fin 2023.

- Travaux Grande Rue et rue de Poissy : aucune critique importante sur la réalisation et la fin des travaux. Certains habitants remercient la municipalité d'avoir entendu leurs commentaires et d'avoir repensé certains passages.

Quartiers centre et sud

7 participants, 6 élus (Martine Lepage, Adjointe au social, petite enfance et vie des aînés, Madeline Calmelet / Alexia Pennamen / Gilles Thuillier / Nicolas Tassin de Nonneville, Conseillers municipaux / Marianne Depierre, Conseillère municipale d'opposition)

La Trouée

- Des rosiers ont été retiré du parking de la Trouée

Ils ont été replantés dans le village

- Le STOP à la sortie du parking de la Trouée est effacé

Il est demandé aux services techniques d'intervenir.

- Une des dernières barrière mise pour sécuriser les piétons est descellée

Le scellement de la barrière est demandé aux services techniques

- Une branche de l'arbre qui reste sur le parking est tombée et est là depuis plus de 15 jours ->
Les services techniques vont intervenir et vérifier si d'autres branches sont fragilisées.

Parking du collège

- Il manque une indication lorsque les personnes sortent du parking de la Briquèterie pour les inviter à aller sur la gauche. Beaucoup trop de voitures vont tout droit et se retrouvent sur le parking du collège

Un fléchage au sol va être étudié

- Les enfants venant de De Grasse Village sont maintenant obligés de passer deux passages pour piétons alors qu'avant il y en avait qu'un seul.

Travaux Rue de l'Etang :

- Les travaux se passent bien, l'entreprise est appréciée des riverains. A quand la réfection totale de la route, c'est une des plus vieilles rues de Feucherolles ?

Pour l'instant la rue n'est pas prévue dans le budget 2024, travaux à l'étude pour les prochaines années.

- Pourquoi l'église n'est pas éclairée pour Noël ?

Il y a un dysfonctionnement au niveau de l'alimentation électrique qui fait disjoncter l'éclairage public. Une intervention d'Eiffage est prévue pour 2024.

- Les copropriétaires de De Grasse Village se demandent pour quand est prévu l'enfouissement chez eux. Beaucoup de problèmes avec Enedis qui hésite à intervenir car les compteurs ne sont plus aux normes. Ils demandent à être intégrés dans le prochain contrat triennal du SEY.

Pour l'instant la résidence de Grasse Village n'est pas à l'ordre du jour.

- Chemin piétonnier de La Trouée : la première partie a été réalisée de l'école vers De Grasse Village et les riverains sont satisfaits. Néanmoins, le fourreau qui était prévu (au cas où l'éclairage solaire ne soit pas assez puissant) n'a pas été mis. Une barrière vers la résidence De Grasse Village n'a pas été remise en place et traîne devant le passage. Un plot à l'entrée de la sente (côté parking de l'école) ou un gros pot de fleur... doit être posé pour éviter qu'un véhicule puisse accéder au chemin.

Une demande d'intervention des services techniques va être formulée.

- Les parents d'élèves attendent la suite des travaux avec impatience concernant le chemin de l'école vers la résidence La Trouée. Il y fait sombre notamment en hiver.

- Est-ce qu'un terrain de boules est prévu en face du terrain de jeu de La trouée ?

Ce n'est pas prévu.

- Est-il possible d'ajouter un ou deux bancs autour du terrain de jeux de La Trouée ?

Demande formulée aux services techniques

- Toujours pas d'éclairage sur le parking de l'école La Trouée. Est-ce que ce sera fait bientôt ?

Ce n'est pas prévu pour le moment.

- Terrain de boules du nord du village : il n'est pas très beau malgré l'embellissement de ces derniers mois

- Le chemin qui amène au Parc des Sports n'est pas entretenu jusqu'en haut (sortie le Hameau), pourquoi ?

La commune a signé un contrat d'entretien des espaces verts du Parc des Sports avec un prestataire extérieur. Mise en place en 2024.

- Pédibus : Mise en place d'une ligne test (le pré des coulons -> école) du 15 au 26 janvier 2024